

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CF401

présenté par
M. Tellier, Mme Lebon et M. Sansu

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 7 portant sur l'allongement de l'âge légal de départ en retraite et sur l'accélération de la hausse de la durée de cotisation.